

FICHE DE POSTE
**Professeur des écoles spécialisé travaillant à l'hôpital de jour -
centre psychothérapique pour enfants et adolescents de Niort**
(Circonscription ASH)
(codé SIAM n° 861 – mouvement 2016)

Annexe 12

Etablissements	Poste à 100% à l'hôpital de jour et au centre psychothérapique pour enfants et adolescents de Niort (ASH).
Profil des postes d'adjoint	Cet emploi doit permettre la mise en place d'une organisation pédagogique donnant la possibilité aux enfants concernés de suivre une scolarité adapté au sein même des structures de soins. Ce poste est également un poste de coordination des différents acteurs intervenant au sein de ces structures spécialisées.
Missions pédagogiques	La mission se décline selon deux axes : 1-Coordination des professionnels (médecins, infirmiers, orthophonistes, cadres de santé,...) du CPEA et des enseignants : <ul style="list-style-type: none"> - Communication aux médecins des observations et/ou des évaluations réalisées sur les enfants une fois par trimestre ; - Participation aux réunions de synthèses élèves biannuelles avec tous les professionnels de la santé ; - Participation à la réunion annuelle organisée sur une thématique en lien avec le soin ; - Accompagnements des enseignants des écoles ordinaires scolarisant ces élèves ; - Participation aux équipes éducatives ou de suivi de scolarisation dans les écoles ; - Contribuer au renseignement de l'enquête nationale 32. 2-Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> - enseigner auprès des élèves ayant des soins au CPEA en privilégiant les élèves qui ne peuvent être scolarisés plus d'un mi-temps ; - préparer la première scolarisation des élèves porteurs de TED dans le cadre de l'élaboration de leur projet personnalisé d'intervention ; - concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet éducatif et thérapeutique; - participer au protocole d'admission des nouveaux arrivants.
Diplôme requis	- Etre titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH
Postes d'adjoint Connaissances requis	- Maîtrise des savoirs enseignés - Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles - Connaissance du système éducatif
Compétences attendues	- Posséder une expérience pédagogique en ASH reconnue - Posséder des ressources dans les pratiques d'observation et d'évaluation pour élaborer des bilans sur les élèves - Etre capable de mettre son expérience au service d'actions de soins thérapeutiques - Posséder le sens de la communication et du travail en équipe ; - Capacité à s'adapter, à être autonome - Dynamisme et disponibilité - Maîtrise des outils informatiques
Conditions particulières d'exercice	Néant (Obligation réglementaire de service hebdomadaire : 24 heures + 3 heures)
Personne à contacter	- Service des emplois et des enseignants des écoles – DSDEN79 – M Prouteau Yann-Eric

**Modalités de
candidature**

Le poste doit être demandé en rang n°1 dans la liste des vœux pour le mouvement.

Le poste est pourvu hors barème après l'audition des candidats par une commission constituée d'IEN.

La commission se réunira entre le 25 avril et le 4 mai 2016.

L'affectation se fera à titre définitif sous réserve de la détention du CAPA-SH.